

Cour 2 :

Les études de programmation, une démarche méthodologique

Dans le cour 1 on a abordé la programmation de façon générale ; la pré programmation et son importance et on a fini par le préprogramme dont les étapes seront plus détaillé au niveau du cour 2

A- Les études de programmation

A1) Définition de la programmation

Les études de **programmation** portent sur la **définition et le suivi d'une commande d'ouvrage à construire**. Elles ont pour **objectif d'aider le maitre d'ouvrage à clarifier, définir et maîtriser sa commande**. La démarche de programmation est donc présente tout au long du projet à construire : Depuis le moment où une idée se précise au sein de la maîtrise d'ouvrage (que l'on désire explorer), jusqu'à la livraison de l'équipement : voir encore après, pendant le temps de son exploitation. Cette démarche globale et analytique vise essentiellement à **améliorer les conditions de vie et d'exploitation de la future réalisation** ; par la prise en compte très en amont dans le projet ; du maximum de paramètres.

A2) La programmation est une démarche unique non reproductible

Tout programme, toute **commande passée à un maitre d'œuvre**, est le fruit d'une démarche unique, d'une **recherche de solutions singulières**. Il est primordial que le maître de l'ouvrage mène une réflexion intégrant les spécificités de son projet, à savoir :

- Le site
- Les relations avec la cité
- Les attentes des usagers
- Le contexte économique régional
- Les usagers locaux

A3) Les études pré opérationnelles : Bâtir un projet (voir cour 1)

Au risque de se répéter, l'importance des études opérationnelles garantit la réussite du projet et son originalité.

Donc nous verrons en détail les différentes étapes du préprogramme ou des études pré opérationnelles

A3.1 Richesse de la démarche pré opérationnelle

La démarche pré opérationnelle, génératrice de la qualité, réside en ce qu'elle pousse le maitre d'ouvrage à s'échapper du contexte strictement opérationnel d'un projet de construction. Et la difficulté des études pré opérationnelles réside essentiellement dans la détermination de leurs champs d'investigation. Le risque existe toujours en effet d'ignorer une des dimensions fondamentales du projet. Pour éviter ce type de problème, la réflexion préalable au lancement d'une opération doit permettre de balayer l'ensemble des champs possibles d'investigation

A3.2 Processus général

Quatre séquences principales constituent le processus pré opérationnel :

- 1 Analyser la demande : l'élucider, la renseigner, envisager les champs prospectifs des études à mener.
- 2 Mener l'ensemble des études nécessaires en envisageant le projet sous tous les angles : rechercher, anticiper, évaluer, comparer.
- 3 Recadrer le projet à partir de ces informations : Clarifier les objectifs, faire les choix, vérifier la faisabilité
- 4 Formuler le projet et le faire valider par les collectivités : Enoncer les axes majeurs ; les objectifs, les contraintes, les attentes à respecter,..... au travers du document appelé **préprogramme**

A3.2.1 Etapes de processus de programmation

Les différentes étapes sont les suivantes :

- Reformulation de la demande
- Détermination des champs des études pré-opérationnelles
- Approche globale du projet
- Affinement des objectifs
- Choix des options
- Test de faisabilité
- Formulation du concept programmatique
- Formulation et validation du préprogramme

A3.2.1.1 Reformulation du programme

Situer l'origine de la demande : le contexte qui préside à l'émergence de la demande ; conditionne dans tous les cas les questions principales que doit se poser le porteur du projet (maitre d'ouvrage) à propos de l'opération envisagée. Or l'origine de la demande peut être extrêmement variée.

- Formuler la demande en objectifs de base de service public :

La tâche première du conducteur du projet est d'aider le maître d'ouvrage potentiel à **reformuler sa commande de base**. En effet, mieux celui-ci formule son projet et son éventuel questionnement dans cette toute première étape, meilleures seront les conseils, l'aide et réponses qui lui seront apportés par ses assistants professionnels. En pratique, il s'agit souvent de transformer une **demande de construction** en « **noyau de projet politique** » ou à contrario d'élucider un projet politique un peu flou pour le transformer en noyau de « **projet constructif** ».

- Qui veut quoi ?
- Pour qui ?
- Pourquoi ?
- Qui : un élu
- Quoi : une crèche, une halte-garderie, une solution pour faire garder les enfants pendant les vacances.
 - Pour qui -Les jeunes.
 - les retraités
 - les mélomanes
- Pourquoi - Améliorer le service
- Créer un service
- Revaloriser un quartier

A3.2.1.2 Constituer le fond du dossier

En pratique, il s'agit de collecter **l'ensemble des données existantes** qui, le plus souvent déjà à leur disposition, vont leur fournir d'utiles pistes de réflexion. L'historique de la demande, en particulier est riche d'information.

A3.2.1.3 Détermination des champs des études pré opérationnelles

Le maître de l'ouvrage envisage maintenant le champ des études nécessaires pour approfondir son projet. Cette étape délicate, conditionne en grande partie la réussite du projet.

a) Classer les informations

L'exploitation rapide du dossier constitué précédemment permet de classer les informations en quatre catégories :

- Les attentes
- Les objectifs
- Les contraintes
- Les moyens affectés au projet

b) reformulation

En cas de besoin, le programmeur va aider le maître d'ouvrage sa Commande en termes d'objectifs primaires.

c) Evaluation du degré de maturité

Après avoir pris connaissance analysé le stade de réflexion de la maîtrise d'ouvrage le Programmeur va affiner le champ des études pré opérationnelles et faire des Propositions concrètes d'investigations.

- Si le degré de maturité est avancé, les études vont porter sur les spécificités de a future opération :
- Au regard des attentes
- Au regard des contraintes
- Au regard des moyens
- Au regard des objectifs

A3.2.2 Approche globale du projet :

Lors de cette étape le programmeur amène le maître d'ouvrage à se focaliser sur La réalité de sa commande, tout en lui proposant d'élargir son angle de vision dans Les différentes directions. Ce travail a pour but d'alimenter la réflexion de la maîtrise D'ouvrage, et de lui permettre de prendre ses décisions après information complète Sur tous les aspects son projet.

- Approcher le projet de façon objectif, prospective ou comparative :
La recherche exhaustive d'information conduit à mener une réflexion selon trois Cheminement :
- L'analyse de la situation existante qui sert à apprécier entre autre l'urgence de la demande et le contenu réel des attentes.
- Les études prospectives : évolution probables dans le temps et dans l'espace des Usages et des usagers.
- Des études comparatives en offrant des points de repères, en ouvrant les champs à des démarches réalistes différentes.
- Produire de la réflexion
Certaines parties des études donnent lieu à la production de rapports intermédiaires adaptés à la problématique chaque fois particulière du projet.

A3.2.3 Affinement des objectifs

a) Orienter ou pas le projet vers une opération de construction :

- Suspendre ou abandonner le projet
- Confier le projet à un autre maître d'ouvrage
- Abandonner l'aspect « constructif » du projet par la clarification de ses objectifs majeurs

b) Formuler les objectifs :

Si la dernière option semble la plus pertinente, il est temps de mieux formuler les objectifs du projet.

Un projet de bâtiment public reposera toujours sur un projet de service à offrir aux usagers qui peut prendre plusieurs aspects :

-politique

Social

-Urbain

-paysager

-économique

Cette étape compte parmi des plus importantes au regard de l'ensemble du processus et de la démarche des études de programmation.

En affinant et en formulant les objectifs forts, le maître d'ouvrage donne un sens à tout son projet, en valide l'opportunité et donne des bases tangibles à ses choix futures.

A3.2.3 Choix des options

-Simuler différents scénarios (possibilités qui peuvent se présenter) sur la base des objectifs précédemment définis par la maîtrise d'ouvrage.

Le programmeur présente ainsi au décideur les différentes options possibles analysées de façon comparative sur la base de critères rationnels :

-Coût d'investissement

- coût de fonctionnement

-Terrain nécessaire

- Délais

-Qualité de service

-nuisance

-Impact urbain, social,....

Cinq options classiques peuvent être pris en compte :

-Abandonner ou différer les travaux

-Retenir un scénario sans travaux

-Construire

-restructurer

-réutiliser un bâtiment

Des options spécifiques

En fonction des spécificités du projet, d'autres types d'options se présentent

La maîtrise d'ouvrage :

-localisation

-type d'équipement

-organisation du service

-coût d'investissement

-montage juridique

Le choix de la localisation en particulier, en particulier est fondamental parce

Qu'il est un élément majeur de réussite d'une opération de construction, il convient de se méfier des opportunités foncières qui ne s'inscrivent pas dans une réelle stratégie du cadre de vie.

-Hiérarchiser les objectifs

Plusieurs options peuvent parfois répondre aux mêmes objectifs de la Maitrise d'ouvrage. Il appartient au décideur d'hiérarchiser ses objectifs et d'envisager avec sa propre subjectivité les différents critères de faisabilité. Ce qui conduit au choix d'une opération préférentielle.

A3.2.4 Vérifier et approfondir la faisabilité globale du projet :

La faisabilité approfondie du scénario opérationnel choisi, reste encore à confirmer sachant qu'en général, plusieurs points de cette faisabilité ont déjà été abordés lors des réflexions menées au cours des étapes précédentes. Les différents aspects de la faisabilité recouvrent les notions précises dont il faut à cette étape vérifier, qu'elles ont bien été prises en compte ; faute de quoi prises en compte, faute de quoi il serait indispensable de faire procéder à des études complémentaires.

A3.2.5 Formulation et validation du préprogramme :

Après avoir envisagé le projet sous tous ses aspects, il est maintenant temps d'en formuler les bases et le contenu.

Le préprogramme comme son nom l'indique est la toute dernière précédant la **commande** du maître d'ouvrage : le programme.

Synthèse des étapes pré opérationnelles le préprogramme est à la fois un condensé des études pré opérationnelles. Son élaboration nécessite un tri parmi les informations réunies lors des phases antérieures pour n'en retenir que les éléments indispensables à la bonne compréhension du projet et sa réalisation concrète.

A3.2.6. Formulation du concept programmatique

Le pré programme acquiert tout son intérêt par la formulation du concept programmatique de l'équipement projeté. Il s'agit là, en **une phrase** ou **un court paragraphe**, formuler la **quintessence du projet** ce qui nécessite une hiérarchisation des objectifs du maître d'ouvrage. Le concept programmatique donne sens à l'opération. Le préprogramme exprime à l'attention de la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires, les grandes lignes du projet ; le concept spécifique de l'opération et les moyens à mettre en œuvre. Il affirme l'opportunité de l'opération, sa faisabilité et en formulant ses objectifs, il intègre l'opération dans un projet politique ; social ; urbain et économique.

A3.2.7 Contenu du préprogramme

Le préprogramme contient les données suivantes :

- la genèse du projet et ses enjeux
- l'opportunité du projet
- ses objectifs
- Le concept programmatique
- Les options choisies parmi celles s'offrant aux décideurs et les raisons de ce choix
- La faisabilité du projet
- Les exigences sociales et fonctionnelles : principe de fonctionnement général de l'équipement ; services offerts ; volume des entités fonctionnelles principales.
- Les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs : Enveloppe financière en investissement ; budget d'exploitation ; terrain nécessaire ; montage juridique ; embauche de personnel.